

► Des travaux pour le bien-être des Montrougiens

La Ville procède actuellement au réaménagement de la voirie et de l'éclairage des rues comme dans l'avenue de la Paix, de Verdun, Villa Leblanc ainsi que dans les rues Racine et Périer lors des derniers mois.

De la continuité

Des travaux de voirie et de renforcement de l'éclairage public sont prévus dans toutes les artères qui ont vu leurs ouvrages d'assainissement rénovés en 2004. Ainsi, il sera procédé à l'aménagement complet de la voirie en voie semi-piétonne et au remplacement des candélabres de l'avenue de la Paix en début d'année et de la Villa Leblanc d'ici avril. Quant au trottoir de l'avenue de Verdun, côté pair, entre les rues Racine et Molière, il a été réalisé fin 2004.

La voirie et l'éclairage public de la rue Périer entre les rues Guillot et Maurice Arnoux et de la rue Racine entre l'avenue de la République et la rue Fénélon ont aussi été entièrement refaits.

Les travaux d'assainissement de la rue du Poitou et de la rue Henri Barbusse sont terminés.

Dès qu'une construction immobilière est achevée, les trottoirs sont refaits aux frais du promoteur. C'est le cas de l'angle de la rue Thalheimer et de l'avenue Aristide Briand, 20-22 rue Marcelin Berthelot, dans l'allée de la Vallière, rue Maurice Arnoux (entre les rues de la Paix et Paul Bert et entre la rue Marie Debos et l'avenue de la Paix), avenue de la République (entre la rue Couprie et l'avenue Verdier ainsi qu'entre le 12 rue du Poitou et rue Maurice Arnoux).

Dans la rue du Poitou, le marquage au sol a également été retracé. La réfection du trottoir rue Chateaubriand entre la rue Maurice Arnoux et la rue Raoul Pugno a été effectuée. ■



Des rues sécurisées

L'amélioration constante de l'éclairage public contribue au sentiment de sécurité. Les lanternes des candélabres de la rue Amaury Duval qui ne donnaient pas entière satisfaction en terme d'éclairage ont été remplacées par des lampes plus performantes et plus économiques.

L'éclairage du trottoir de l'avenue Marx Dormoy entre les rues Maurice Arnoux et Hippolyte Mulin a été renforcé en novembre.

Par mesure d'hygiène et pour se mettre en conformité avec la législation, les branchements d'eau potable et les conduites en plomb de la rue Marcel Sembat ont été remplacés par du polypropylène.

Le réseau électrique aérien basse tension a été enfoui rue Guillot, avenue Verdier (entre la rue Guillot et le N°51) ainsi que Villa des Fleurs. ■

CONCOURS DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS

Les 10 lauréats reçus en Mairie

Les 10 lauréats du Concours des maisons et balcons fleuris 2004 ont été reçus à l'Hôtel de Ville afin de recevoir un diplôme pour leur contribution à l'embellissement de la commune ainsi qu'un livre retraçant l'histoire de Montrouge avant de partager le verre de l'amitié. Les trois premiers ont reçu des bons d'achats, respectivement de 228, 152 et 76 €.

Après les Journées de Courson ou de Giverny lors des dernières éditions, les lauréats seront invités au printemps dans un parc et déjeuneront ensemble. Si ces récompenses vous donnent envie de participer au concours 2005, n'hésitez pas. Les inscriptions débiteront le dimanche 3 avril lors du marché aux fleurs.



COURTOISIE AU VOLANT : 6ÈME JOURNÉE NATIONALE LE JEUDI 24 MARS

Parler de "courtoisie au volant", de "respect des usagers" favorise une prise de conscience collective et contribue directement à l'infléchissement des accidents de la route.

Le 24 mars 2005, contribuons à endiguer l'incivisme et à améliorer le comportement au volant.

Renseignements sur le www.courtoisie.org ■

VOLS "À LA FAUSSE QUALITÉ", DE NOUVEAUX CAS À MONTROUGE !

Les délits dont sont généralement victimes les anciens sont les vols à la fausse qualité. Méfiez-vous des faux-employés EDF-GDF, faux plombiers, faux employés des eaux, faux policiers qui frappent à votre porte prétextant une intervention urgente, une fuite d'eau chez votre voisin ou voisine.

Vérifiez leur identité !

Lorsqu'un ou plusieurs individus que vous ne connaissez pas frappent à votre porte, n'ouvrez pas spontanément. Si vous avez un judas, utilisez-le. Dans tous les cas, assurez-vous de l'identité de la personne en demandant à voir sa carte professionnelle, même si elle est en uniforme ; ne vous contentez pas d'une rapide exhibition de ce document souvent grossièrement imité. Si vous n'avez pas sollicité leur service, n'ouvrez pas car les entreprises telles qu' EDF-GDF sont tenues de vous prévenir à l'avance de leur passage.

Un scénario classique

Les malfaiteurs sont en général courtois, polis et présentent souvent bien afin d'endormir la méfiance de leurs victimes. Un faux employé des eaux ou autre se présente chez vous et prétexte une fuite d'eau chez votre voisin et qui proviendrait de chez vous. Un faux policier affirme ensuite que le premier individu vous a volé. Ce faux policier vous invite à vérifier les endroits où vous avez rangé ces effets. A votre insu, lui et son complice subtilisent les objets que vous venez de lui montrer. Les deux compères repartent ensuite, le policier faisant mine d'avoir interpellé son complice.

Plus de renseignement auprès du commissariat de Police de Montrouge au 01 46 56 34 00 ou 17 pour les urgences.



Alliée de la Vallière

Des signalétiques claires et visibles

Afin de valoriser l'effort de fleurissement de Montrouge, des panneaux "Ville Fleurie" ont été ajoutés aux entrées de la Ville lorsqu'ils faisaient défaut.

Le marquage au sol notamment des emplacements de stationnement dans différentes rues est refait quand il n'est plus visible – c'est le cas de la rue Roger Salengro - ou quand une zone de stationnement est créée comme dans la rue du 11 novembre (entre Gabriel Péri et Boutroux.)

Dans ce dernier cas, un passage piétons et une place handicapée ont aussi été indiqués.

Les jardins de l'Hôtel de Ville ne sont pas un parking public. Une borne rétractable a été placée à l'entrée afin de mettre un terme aux intrusions de véhicules extérieurs aux services municipaux.

Propreté : toujours plus

Confortée par les résultats encourageants obtenus en matière de propreté, la Ville poursuit sa politique de mécanisation du service voirie par l'ac-

quisition d'une balayeuse supplémentaire en octobre, de deux laveuses en novembre et d'une benne destinée à récolter les encombrants, prévue en février 2005. La Ville a finalement fait le choix de doter la rue de Sévigné de bacs individuels car la collecte en bout de rue s'était transformée en dépôts sauvages. En conséquence, l'angle avec la rue Fénélon a été réaménagé pour le passage des bennes.

Un sens unique provisoire rue Victor Basch

Compte tenu de l'emprise due au chantier de construction immobilière au 5 - 9 rue Victor Basch et de l'exiguïté de la voie, la portion située entre la rue Chaintron et l'avenue Gambetta a été mise en sens unique le 17 novembre pour une durée de dix-huit mois. La circulation s'effectue dans le sens sud-nord en direction de l'avenue Léon Gambetta.

Des déviations sont mises en place par les rues adjacentes : rue Carvès, avenue Henri Ginoux, place Jules Ferry, etc.

Une période d'hivernage pour les jardiniers

En janvier et février, froid, gel et neige rendent la tâche de nos jardiniers parfois difficile. Ils doivent composer avec les conditions atmosphériques. Des magnolias ont été plantés dans les bacs de la rue Périer (entre les rues Guillot et Constant Juif).

L'aire de jeu supplémentaire pour les 2 à 6 ans prévue dans le square du 75, avenue de la République a été réalisée en fin d'année : elle comprendra deux jeux à ressorts ainsi qu'un élément de motricité. La transformation en espace paysager du terrain de l'angle de la Villa Leblanc et de l'avenue Henri Ginoux se poursuit.

Une refonte complète pour le Conservatoire

Les travaux de réhabilitation qui s'achèvent ont coûté 703 000 €. L'accent a été mis sur le traitement spécifique des salles de danse et de musique.

Ainsi, les salles de musique possèdent des cloisons acoustiques, disposées de biais par rapport aux façades pour

augmenter l'absorption des sons.

L'ensemble des niveaux sera desservi par ascenseur. Un accès principal par le square La Fontaine desservira le hall. Les usagers du Conservatoire bénéficieront d'une salle de percussion complètement isolée, de deux salles de danse avec plancher spécifique, de dix salles d'instrument, de quatre salles de formation musicale, d'éveil et chorale, d'une musicothèque, d'un "studio", d'une salle de groupe de 106 m² au 1er étage, d'un vestiaire, d'une salle de répétition de 147 m² au 2^{ème} étage avec une hauteur sous-plafond d'environ 4 m avec charpente apparente soit au total 23 salles d'enseignement artistique. L'établissement disposera bien entendu d'une salle des professeurs, d'un bureau directeur, d'un secrétariat avec guichet accessible aux handicapés. Le parquet sera remis à neuf.

Du côté des enfants

Les travaux d'extension et de réhabilitation de l'école maternelle Marcelin Berthelot avancent. La partie côté avenue Verdier sera achevée au cours du 1er trimestre 2005.

Quant à la salle des maîtres, elle sera utilisée comme réfectoire provisoire pendant les travaux d'extension du réfectoire (de plus de 50 m²). La restauration scolaire se traitera en "liaison froide". Suivra la création de quatre salles sur deux niveaux pour une livraison complète pour la rentrée 2005-2006. Le mûr de la cour de l'école maternelle Amaury Duval sera refait du côté droit de l'entrée. Une entrée qui dispose depuis octobre d'une porte supplémentaire et contribue ainsi à la sécurité des enfants et rassure les parents.

Un hôtel d'activités qui a déjà belle allure

Maintenant que le gros œuvre du futur hôtel d'activités de la ZAC François Ory est réalisé et que la façade affiche fièrement son allure, les différents corps de métiers se sont attelés à la conception intérieure des sept étages prévus. Chaque plateau proposera aux entreprises 166 m² de locaux. L'échéance du chantier est fixée au 2^{ème} semestre 2005.

Médiathèque et centre administratif

Le chantier conjoint de la médiathèque et du centre administratif devrait se terminer à la fin du 1^{er} semestre 2005. La programmation du déménagement des services municipaux sera envisagée d'ici là (lire aussi page 13).



Maison des associations : les travaux sont lancés

Les travaux de réhabilitation de la Maison des Associations ont commencé : la démolition des cloisons intérieures est achevée.

Le Centre Culturel et de Congrès se profile

Un maître d'œuvre a été désigné pour aménager le Centre Culturel et de Congrès. Les travaux devraient commencer d'ici 2006. Ils dépendent de l'avancée des autres gros chantiers derrière l'Hôtel de Ville tel que la médiathèque et le centre administratif. Les études portant sur la faisabilité des futures arcades rue du Colonel Gillon intégrant des commerces se poursuivent.

PLUS DE CENT LOGEMENTS SOCIAUX SUPPLÉMENTAIRES

La Municipalité et la société Immobilière 3 F, le premier groupe privé d'habitat social en France, ont inauguré le 10 novembre 114 logements sociaux aux 2-10 allées de la Vallière. Les travaux qui avaient débuté le 15 mars 2003 ont été livrés le 1er octobre dernier, en avance et sans réserve. La maîtrise d'œuvre était assurée par le cabinet montrougien D.L.M. Architectes. La Ville s'enorgueillit de proposer une nouvelle fois des logements de qualité : façades avec soubassement en pierre, contrôle d'accès aux entrées par interphones et digicode, isolations intérieures et extérieures, parquet chêne vitrifié dans les entrées et séjours, carrelage dans les hall, paliers et bien sûr dans les sanitaires, baignoires, bac à douche, robinets mitigeurs, moquette dans les chambres, chauffage individuel, etc. Sur les 114 logements, des 2, 3 et 4 pièces essentiellement, représentant une surface habitable totale de 7 308 m², 108 sont des logements PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) et 6 PLAI (Prêt Locatif Aidé à l'Intégration). Le bâtiment comprend également 114 emplacements de stationnement sur 2 niveaux de sous-sols, ainsi que 40 caves. Ce programme a bénéficié du concours financier de l'Etat, de la Ville, du Conseil Général des Hauts-de-Seine et du Conseil Régional d'Ile-de-France.

SPA : REJOIGNEZ LES BÉNÉVOLES !

Si les mauvais traitements envers les animaux vous révoltent, que vous avez du temps à consacrer aux animaux et un goût pour le dialogue et la diplomatie, devenez délégué SPA. Il effectue les enquêtes dans un secteur et assure le suivi des animaux adoptés.

Contactez la SPA : Service délégués - 39 bd Berthier - 75847 PARIS CEDEX 17
3615 SPA - <http://www.spa.asso.fr>